



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

artisans

Question écrite n° 79165

Texte de la question

Mme Véronique Besse attire l'attention de M. le ministre des finances et des comptes publics sur la situation des retraités de l'artisanat et du commerce. Actuellement, le montant des pensions des artisans et commerçants est souvent en-dessous de la moyenne nationale et leur pouvoir d'achat se dégrade. En effet, plusieurs mesures sur les retraites prises en 2014 ainsi que le gel des pensions les a pénalisés. Or cet état de fait constitue un problème pour leurs dépenses de santé et leurs dépenses liées à la dépendance. Les retraités de l'artisanat et du commerce sont les premiers à renoncer aux soins, victimes du désengagement de l'assurance maladie, des effets des dépassements d'honoraires et des tarifs des complémentaires santé qui augmentent avec l'âge. En outre, ils ne bénéficient pas d'une couverture complémentaire comprenant un socle minimal de garanties, qui devrait leur permettre de rembourser intégralement leurs prothèses auditives et dentaires ainsi que les honoraires des médecins. Enfin, ni la contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie (CASA) ni l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) ne sont affectées à la dépendance autant qu'elles le devraient pour leur permettre un choix décent d'autonomie. Par conséquent, elle lui demande quelles mesures il entend prendre pour améliorer la retraite des artisans et commerçants et leur permettre de vivre et se soigner décemment.

Données clés

Auteur : [Mme Véronique Besse](#)

Circonscription : Vendée (4^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 79165

Rubrique : Retraites : régimes autonomes et spéciaux

Ministère interrogé : Finances et comptes publics

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [5 mai 2015](#), page 3355